

Réunion du Conseil Municipal du 10 décembre 2020

Le dix du mois de décembre deux mil vingt à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents : GUILLARME Christophe, Maire, PALMIER Mireille, MARTINON Fabien, BLANCHARD Nathalie, adjoints, BAYARD Joëlle, BORDET Gérard, DUBOIS Dominique, FAJWISIEWICZ Olivier, ETAIX Fabienne, BEFORT David, SESSIECQ Philippe, CHIRAT Michelle, GERARD Christophe

Absents excusés : Edouard PONCET, Lorène GRANGE

Secrétaire de séance : Dominique DUBOIS

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière réunion.

Le compte rendu est approuvé.

LEGS LAFFAY – Délibération 2012001

Monsieur le Maire rappelle la décision de Monsieur LAFFAY Jean-Baptiste, qui par testament remis à l'étude de Maître JOUVE, notaire à Feurs, le 25 février 1958, a créé pour la commune de Civens, deux prix de vertu dont le montant s'élève à 4 585.75 € (intérêts 2019).

9 noms de personnes méritantes ont été proposés par le CCAS et le Conseil Municipal. Le conseil a voté à bulletin secret pour en choisir trois.

Monsieur le Maire propose l'attribution du Legs LAFFAY de la manière suivante :

- La moitié à la CUMA de la Côte
- La moitié pour les 3 personnes élues lors du vote du Conseil Municipal

EXTENSION RESEAU TELECOM LOTISSEMENT ALLEE DES ETRIERES - Délibération 2012002

Monsieur le Maire propose d'accepter le devis du SIEL d'un montant de 3 282.50 € pour l'extension du réseau de télécommunication qui va desservir le futur lotissement « allée des étriers ».

Décision du conseil municipal :

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

CONVENTION SNC VILLENEUVE - Délibération 2012003

Vu l'extension du réseau de télécommunication nécessaire pour desservir le lotissement « allée des étriers »,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver une convention avec la SNC VILLENEUVE portant sur le financement de ces travaux.

Décision du conseil municipal :

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

PV MISE A DISPOSITION DES BIENS ET DROITS IMMOBILIERS ET DES BIENS MOBILIERS DANS LE CADRE DU TRANSFERT DE COMPETENCE « ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE » ZA LES PLACES - Délibération 2012004

Monsieur le Maire expose que la commune met à disposition de la CCFE 150 mètres linéaires de voirie, 3 avoires et 4 points lumineux à la zone des Places suite au transfert de compétence « actions de développement économique ». L'évaluation de ces biens et les modalités de mise à disposition sont

transcrites dans un procès-verbal qui doit être approuvé par la commune et par la communauté de communes de Forez Est.

Monsieur le Maire, après avoir présenté le procès-verbal, propose à l'assemblée de l'adopter.

Décision du conseil municipal

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

CONVENTION MAGE - Délibération 2012005

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de valider la convention 2021 avec le Département (services de la MAGE) pour la mission d'assistance technique « assainissement » d'un montant annuel de 924.30 €

Décision du conseil municipal :

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2021 - Délibération 2012006

Vu le rapport de la CLECT en date du 16 novembre 2020,

Considérant que la Communauté de Communes a mis en place un fonds d'aide pour soutenir les petites entreprises avec point de vente fortement impactées par les conséquences de l'épidémie de COVID 19,

Considérant que cette aide est financée par la commune à hauteur de 200 € et que 2 dossiers ont été acceptés,

Considérant que la somme de 400 € sera déduite du montant de l'attribution de compensation 2021,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'approuver le rapport de la CLECT en date du 16 novembre 2020 validant la nouvelle attribution de compensation 2021 (364 817€).

Décision du conseil municipal :

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE - Délibération 2012007

Monsieur le Maire et Fabien MARTINON présentent la proposition d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une résidence pour seniors (étude de faisabilité, marché maîtrise d'œuvre, désignation des intervenants extérieurs CT et CSPS, lancement et suivi des travaux en lien avec les élus...).

Monsieur le Maire propose d'approuver le devis de FOREZ AMO d'un montant de 36 300.00 € HT.

Décision du conseil municipal :

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

DEMANDE DE SUBVENTION DETR - Délibération 2012008

Vu le devis d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une résidence pour seniors,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de déposer une demande de subvention au titre de la Dotation d'Equiperment des Territoires Ruraux en 2021.

Décision du conseil municipal :

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

ACQUISITION PARCELLES A 1362 ET A 1364 POUR ALIGNEMENT - Délibération 2012009

Considérant le plan d'alignement établi par Monsieur TOINON, géomètre,
Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'acquérir à titre gratuit les parcelles A 1362 et A 1364

Décision du conseil municipal :

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

Arrivée de Christophe Gérard

CONVENTION FOURRIERE ANIMALE – Délibération 2012010

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver la convention 2021 avec « le Domaine des Muriers » fixant l'indemnité forfaitaire (0.44€/habitant à la charge de la commune) et les frais de capture et d'accueil des chiens et chats trouvés sur le territoire de la commune. Ces frais de capture et d'accueil sont facturés directement au propriétaire de l'animal par « le Domaine des Muriers » (capture : 20€/h ; prise en charge de l'animal : 15€ ; déplacement : 0.70 €/km ; frais de gardiennage : 15€/jour).

Décision du conseil municipal :

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

DECISION MODIFICATIVE ASSAINISSEMENT - Délibération 2012011

Monsieur le Maire propose la décision modificative suivante :

Chapitre 67 (Charges exceptionnelles) : + 500

Chapitre 011 (charges générales) : - 500

Décision du conseil municipal :

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

DEMANDE DE SUBVENTION 2021 - Délibération 2012012

Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention auprès des services du Département dans le cadre de l'enveloppe de voirie communale pour l'année 2021.

Il présente les devis pour la réalisation des travaux suivants :

- Chemin d'Aigrasse pour 21 895.00 € HT
- Voie communale Pajard pour 14 900.00 € HT
- Rue de Bresse : 4 530.00 € HT

Soit un total de 41 325.00 € HT, 49 590 € TTC

Décision du conseil municipal :

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

QUESTIONS DIVERSES :

- Mireille PALMIER :
 - ✓ Résumé du conseil école du 2 novembre,
 - ✓ Pas de repas de Noël à la salle des fêtes et spectacle de Noël financé par l'APE annulé en raison de la crise sanitaire
 - ✓ Subvention de 1500 € « Plan Bibliothèque » versée par l'Académie pour l'achat de livres (commande passée par Raphaël SEON à la librairie du Lycée) qui seront mis à disposition des élèves avant les vacances de Noël.
 - ✓ Réponse pas encore reçue pour l'école numérique.

- ✓ CMJ : collecte de jouets d'occasion en association avec la Croix Rouge, concours des maisons illuminées, les enfants ont décoré le sapin du village
- ✓ Remerciements suite à un don en faveur du CCAS à l'occasion d'un mariage.
- Nathalie BLANCHARD (CCAS) :
 - ✓ 188 colis seront distribués samedi 12 décembre à la Civensoise + 2 colis maison de retraite
 - ✓ Appels téléphoniques aux aînés lors du confinement.
 - ✓ Remerciements à Claire Rovident qui a proposé gracieusement des soins esthétiques à des personnes seules.
- Fabien MARTINON :
 - ✓ Bulletin municipal en cours de finalisation. Il sera distribué la 2^{ème} quinzaine de janvier
 - ✓ Lettre infos fin décembre
 - ✓ Retours sur l'application Illiwap
 - ✓ Déchets : la CCFE doit augmenter la redevance ordures ménagères en 2021 de 16% pour équilibrer le budget OM et recueillir les 500 000€ manquants. (Jusqu'en 2025, hausse importante de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes : 18€/tonne en 2020, 30€/tonne en 2021, pour arriver à 65€/tonne en 2025).
 - ✓ Urbanisme : Efficacité avérée de la procédure transmise au Procureur de la République en cas de non-respect des règles de l'urbanisme lors de constructions
 - ✓ Modification simplifiée du PLU : rencontre avec Madame TORRES du cabinet Réalités pour la levée de réserve d'emplacements réservés et quelques modifications sur le règlement du PLU. Nous attendons le devis.
 - ✓ Félicitations à Mireille Palmier et David Befort pour la prise en main du CMJ et l'organisation de la collecte de jouets.
- Christophe GUILLARME :
 - ✓ Devis SUEZ pour la réparation des poteaux incendie : 4 397.63 € TTC (15 poteaux à reprendre sur 42)
 - ✓ Subvention de l'Etat pour la sécurisation périmétrique anti-intrusion des bâtiments scolaires : un dossier a été transmis aux services de la Préfecture avec un devis pour des clôtures et portails (36 630€ HT) et un devis pour des caméras et portier vidéo (11 600€ HT). Subvention possible jusqu'à 80%.
 - ✓ Subvention DSIL obtenue pour les travaux à l'église : 12 000 €
 - ✓ Point sur le marché hebdomadaire du mercredi
 - ✓ Dépistage COVID du 18 au 23 décembre (à Feurs les 18-19-20 et possibilité de prendre rendez-vous auprès des infirmières de Civens)
 - ✓ Aire de covoiturage des collines : un goudron sera réalisé par la communauté de communes et les conteneurs à verres seront enterrés (fosse à la charge de la commune)

TOUR DE TABLE :

- Dominique DUBOIS : Question sur l'animation de Noël lors du marché
- Michelle CHIRAT : épaves de voitures chemin Charlemagne
- Olivier FAJWISIEWICZ : résumé de l'Assemblée Générale SIEMLY. Pas d'augmentation supérieure à l'inflation (0.2%).
- David BEFORT : plats à emporter préparés par Frédéric Navez pour les fêtes
- Christophe GERARD : véhicules stationnés vers le cimetière dans la nuit
- Gérard BORDET : compte-rendu réunion SIEL
- Fabienne ETAIX : trafic nocturne rue du champ de course
- Nathalie BLANCHARD : Première réunion de la commission mutualisation de la CCFE
- Christophe GUILLARME : Pas de cérémonie des vœux du maire en 2021 en raison du protocole sanitaire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30